

BREVE CHRONOLOGIE DE L'HISTOIRE DE L'ARCHEVECHE

Présentée lors de l'AGE du 4 octobre 2025

par le protopresbytre Jean Gueit

Nous vivons aujourd'hui un moment important dans la vie de notre Archevêché car il s'inscrit dans la liste des étapes importantes qui ont jalonné la vie de l'Archevêché.

Nous sommes en train de procéder à l'élection d'un évêque ,
symbole de l'une des composantes fondamentales de l'identité de l'Archevêché.
C'est une grande joie.

Nous aurions pu en principe procéder à l'élection de plusieurs évêques auxiliaires.
Mais cela ne s'est pas fait pour diverses raisons (que je vais développer dans quelques instants.)

C'est pourquoi ce moment important peut aussi constituer à nouveau un tournant dans la vie de l'Archevêché.

J'ai entendu à plusieurs reprises la remarque soulignant que la vie de l'Archevêché est mouvementée. Je crois pouvoir dire que cette turbulence est inhérente à son histoire , histoire qui fait son identité, dont l'un des éléments constitutifs est la liberté, la liberté de l'Esprit - qui fait aussi sa vocation conformément à l'héritage spirituel et pastoral du Métropolite Euloge.

Ces dernières années, en particulier depuis le rattachement au patriarcat de Moscou, grâce à une action pastorale dynamique de notre archevêque , le métropolite Jean, qui a procédé à l'ordination d'un nombre important de lecteurs, hypodiacres , diacres et prêtres , notre Archeveché s'est étoffé. Il ne paraît pas inutile, dans ces circonstances, d'attirer l'attention de tous les nouveaux membres, clercs et laïcs, sur la spécificité de l'Archevêché et le fil conducteur qui lui a permis d'être ce qu'il est .

Pour assurer sa perennité, il est important d'avoir en mémoire les étapes majeures de son existence qui ont , à chaque fois, forgé son identité ecclésiale et sa vocation

Quelques dates et points de repère, de la fondation de l'Archevêché à nos jours

1921 - 8 avril : le (Saint) patriarche Tykhon, confie à l'archevêque Euloge
« L'administration provisoire des paroisses russes en Europe occidentale »

1922 - 5 mai, le (Saint) patriarche Tikhon émet un décret transmettant au métropolite Euloge, la direction des paroisses en Europe occidentale ; véritable

« *embryon d'une Église autonome* » tel que l 'avait initié le patriarche Tikhon lors de sa première action missionnaire en Amérique.¹

Suit une dizaine d'années de péripéties , notamment la rupture avec ce qui deviendra l' »église orthodoxe russe hors frontières » mais au cours de laquelle aussi sera créé l'Institut de Théologie Saint Serge en 1925, acte fondamental pour l'Archevêché et pour l'orthodoxie au XX^e siècle, en France et ailleurs.

À l'initiative et à la demande du Métropolite Euloge , le 17 février 1931, le patriarcat du Constantinople, (en la personne du patriarche Photius), octroie un tomos établissant un « Exarchat russe orthodoxe provisoire en Europe occidentale, auprès du siège apostolique et patriarcal de Constantinople ».

1965 – 22 novembre, le patriarche de Constantinople Athénagoras abolit le statut d'Exarchat, considérant que les conditions qui avaient motivé sa création étaient caduques et conseille à l'archevêques Georges (Tarassov) de rejoindre le patriarcat de Moscou. L'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Archevêché, réunie en février 1966 « prend note que le caractère provisoire des structures de l'église ne correspond plus à la situation réelle de l'archevêché » mais refuse à l'unanimité de rejoindre le patriarcat Moscou et s'affirme comme *Archevêché orthodoxe en France et en Europe occidentale*, de facto autonome et indépendant

Observation : Cette proclamation était-elle canonique à ce moment là ou non ? Rappelons que personne n'a rejeté ni condamné cette décision, et l'Archevêché a ainsi vécu « dans l'indetermination », pendant six ans. Osons dire que cet épisode a en quelque sorte confirmé la possibilité d'une « autoproclamation » d'autonomie par un synode épiscopal. (Il n'y avait pas de synode formellement constitué au sein de l'Archevêché, mais la décision a bien été prise par cinq évêques).

Quoi qu'il en soit cette situation d'indétermination n'était malgré tout pas confortable et l'archevêque Georges, avec le soutien des évêques, a obtenu en janvier 1971 le rétablissement du rattachement au patriarcat de Constantinople en tant que « *organisme ecclésial unifié* » disposant d'un statut spécial d'autonomie interne (mais par l'intermédiaire du métropolite de Constantinople en France)

Ce statut n'était pas non plus satisfaisant et l'archevêque Serge a obtenu à son tour le rétablissement d'un Exarchat avec élargissement de ses prérogatives , et (ou *mais*) avec **suppression du caractère provisoire** tel qu'il avait été établi à son origine en 1931.

¹ Voir site Archevêché, Actualités, Centième anniversaire du décès de Saint Patriarche Tikhon (note synthétique)

La suppression de ce caractère provisoire a pu susciter quelques espoirs en faveur d'une évolution vers un renforcement accru de l'autonomie de l'Archevêché... Les événements ont montré au contraire que la pérennisation de l'Archevêché en tant qu'exarchat de Constantinople donnait la possibilité à celui-ci de le dissoudre, c'est-à-dire de supprimer l'archevêché en tant qu'entité ecclésiale spécifique distincte.

Et en effet, le 27 novembre 2018, le patriarcat oecuménique abolit l'exarchat et décrète (par un « acte de sujétion » !) que toutes les paroisses devaient se placer désormais sous l'omophore des métropolites et du patriarcat oecuménique dans chacun des pays de l'Europe occidentale.

Une Assemblée Générale Extraordinaire de l'Archevêché, réunie le 23 février 2019, se prononce à la majorité de 93 % pour le maintien de l'existence et de l'intégrité de l'Archevêché. Pendant six mois le conseil diocésain, sous la direction de l'archevêque Jean, a exploré diverses pistes en vue de sauver l'existence de l'Archevêché sur une base canonique: des contacts ont été pris avec l'«église orthodoxe russe hors frontières», avec l'«église orthodoxe d'Amérique», et d'autres encore ; une délégation s'est rendue même au patriarcat de Constantinople dans l'espoir d'obtenir l'annulation de cette dissolution.....en vain !

2019, le 11 septembre, une demande de rattachement canonique a été adressée au patriarcat de Moscou. Le rattachement est devenu effectif le 3 novembre 2019 par l'octroi d'une « *Gramota* » (l'équivalent du *Tomos*) qui a été élaborée en concertation avec l'Archevêché

L'objectif central, à cet instant, a été atteint : le maintien de l'Archevêché, avec préservation de ses référents identitaires (les dispositions du concile de Moscou, le renouveau théologique, la réflexion liturgique, la réaffirmation de l'ecclésiologie conciliaire).

Concrètement, la survie de l'Archevêché était notamment conditionnée par la possibilité d'élire de nouveaux évêques, ce que le patriarcat de Constantinople ne permettait plus depuis l'élection de Monseigneur Gabriel. Celle-ci a été consacrée par la *gramota*. Ainsi dès le **1er décembre 2019** Monseigneur Jean faisait parvenir une lettre au patriarche en présentant 4 candidats : l'Igoumène Syméon, père Elisée, père Anatole Negruta et l'Igoumène Augustin. Le patriarche a immédiatement donné son accord pour les 2 premiers ce qui a permis leur élection en janvier 2020.

Je me souviens comme hier : lors de notre première rencontre de prise de contact avec le métropolite Antoine en janvier 2019 à l'hôtel Juliana à Paris – Mgr Jean, Nicolas (Lopoukhine) et moi-même : à la question « combien de candidats nous pouvons présenter à l'épiscopat auxiliaire », le métropolite Antoine répond : « ce que vous voulez ».

La situation ne se présente plus aujourd'hui sous de tels auspices enthousiastes...

Chronologie des derniers évènements.

Juste après l'élection des évêques Siméon et Elisée, s'abat sur le monde le COVID qui paralyse toute action durant 2 ans.

A la sortie de ce « tunnel », le 22 février 2022 , commence l'invasion de l'Ukraine.

2023 : L'Archevêché se trouve dans l'obligation de procéder à une révision des statuts suite à une évolution de la législation française en matière budgétaire .

Le **19 février** le Conseil diocésain sous la présidence de l'archevêque -métropolite Jean, fixe la tenue d'une Assemblée Générale Extraordinaire aux 19 et 20 mai .

Cette révision des statuts est soumise à l'approbation du patriarche conformément à la Gramota ; par la même occasion est relancé le processus d'élection des évêques auxiliaires. Trois candidatures sont annoncées au patriarche : l'igoumène Augustin et l'archiprêtre Anatole présentés précédemment auxquels est ajouté l'igoumène Victor (Cretu). Le métropolite Antoine est délicatement informé par mes soins, que les convocations à l'Assemblée Générale devant être envoyées deux mois auparavant, il serait souhaitable que le patriarche donne sa réponse avant ces deux mois.

Le 4 mai, face au silence, Monseigneur Jean écrit personnellement au patriarche en insistant sur l'importance de l'élection de nouveaux évêques vicaires pour l'avenir de l'Archevêché.

Le patriarche répond le **18 mai** (3 jours avant l'Assemblée Générale) demandant à ce que lui soient envoyés les dossiers des trois candidats en confirmant qu'il est prêt à recevoir chacun d'eux pour un entretien . En conséquence l'Assemblée Générale Extraordinaire n'a évidemment pas pu procéder à l'élection des candidats comme espéré.

À défaut, les trois candidats se sont présentés lors de cette assemblée.

Il convient de souligner ici l'interférence de deux autres événements.

1)Des le mois de janvier 1923, le patriarcat avait envoyé une lettre d'invitation à tous les évêques pour un « concile » des évêques du patriarcat de Moscou fixé au 19 juillet 2023. À cette occasion, l'Archevêché devait être intégré dans les statuts du patriarcat, comme prévu par la *gramota* . Nos trois évêques, ainsi que la quasi-totalité des évêques du patriarcat de Moscou à l'étranger (hors territoire de Russie - environ 150) n'ont pas répondu à cette invitation. De ce fait le dit *concile* s'est transformé en *conférence épiscopale*, non délibérative, qui n'a pu donc procéder à aucune modification des statuts du patriarcat de Moscou.

En conséquence l'Archevêché n'est à ce jour pas rentré statutairement dans les structures du Patriarcat de Moscou comme prévu par la *gramota* et se retrouve ainsi dans une situation fragile, proche de celle qui était la sienne dans le patriarcat de Constantinople avant sa « dilution ».

2) Les 27-28 novembre de la même année 2023 s'est tenu à Moscou le « XXV^e Congrès mondial du peuple russe » présidé par le patriarche qui a exposé les recommandations du congrès sur « le présent et l'avenir du monde russe ». Le 27 mars 2024, l'assemblée du congrès, qui s'est tenue dans la salle des assemblées épiscopales de la cathédrale du Christ Sauveur, a approuvé ces recommandations. *Cet épisode a conduit le conseil de l'Archevêché sous la présidence de Monseigneur le métropolite Jean à faire paraître le 3 avril 2024 un communiqué rappelant que la référence à la tradition russe de l'Archevêché fait echo à un héritage spirituel et culturel appelé à porter témoignage de la foi orthodoxe ici et maintenant, sans acception d'une quelconque référence ethnique, car « il n'y a ni juif, ni grec..... »²*

2024 - 19 février : le Conseil de l'Archevêché adresse une lettre au patriarche lui demandant de bien vouloir relancer le processus d'élection des évêques auxiliaires. Le métropolite Antoine informe Monseigneur Jean de ce que le patriarche est prêt à recevoir les trois candidats pour un entretien, et suggère que ce serait aussi l'occasion de recevoir Monseigneur Syméon et Monseigneur Élysée, ce qui n'avait pas pu se faire en temps voulu.

Le **28 mars**, Monseigneur Jean, au nom de tout le Conseil, informe le patriarche que les candidats sont prêts à venir ainsi que les évêques auxiliaires Monseigneur Syméon et Monseigneur Elisée.

Six mois s'écoulent

Le **7 septembre**, Monseigneur Jean rencontre le métropolite Antoine. Celui-ci évoque les indisponibilités du patriarche et dit que lui a été confiée la mission de préparer la visite des candidats, mais que le patriarche verrait les deux évêques auxiliaires à l'occasion du cinquième anniversaire du rattachement (sous-entendu à Moscou).

Aucune célébration pour ce cinquième anniversaire n'ayant été prévue à Moscou le métropolite Antoine est venu présider la célébration de ce jubilé à la cathédrale saint-Alexandre-Nevski le **15 décembre**. À cette occasion il a reçu en entretien les trois candidats et a laissé entendre, que le patriarche prendrait sa décision très rapidement, (2 -3 semaines), puis il a été retardé par les festivités de la Nativité, puis celles de la Théophanie.....)

2025 mi-mars : le métropolite Antoine fait savoir oralement à Monseigneur Jean que le patriarche est prêt à recevoir l'Igoumène Augustin le 27 mai, mais demande à

² Voir le communiqué sur le site de l'Archevêché à la rubrique « Vie de l'archevêché – communiqués – conseil ».

étudier encore plus profondément les dossiers de l'Igoumène Victor et de l'archiprêtre Anatole (ces dossiers avaient été envoyés en février 2023 !)

Le **27 mars**, Monseigneur Jean remercie le patriarche pour l'agrément de la candidature de l'Igoumène Augustin, prend note de son désir d'étudier encore les dossiers des deux autres candidats et à ce propos l'informe de ce que le Conseil a décidé de reporter l'Assemblée Générale au mois d'octobre, (dans l'espoir d'avoir également l'agrément pour les deux autres candidats en temps voulu.)

Le **25 juin**, un mois après avoir reçu l'Igoumène Augustin à Moscou, (pendant une semaine), sur la demande pressante de Monseigneur Jean auprès du métropolite Antoine, le patriarche confirme par écrit sa bénédiction pour procéder à l'élection de l'Igoumène Augustin.
Nous l'élisons aujourd'hui.

Monseigneur, Excellence, chers pères, frères et sœurs en Christ, l'Archevêché a été une matrice unique dans le plerôme de l'Orthodoxie du XX^e siècle. Comme par le passé, son avenir dépend de nous. Les étapes ici rappelées, initiées par les archevêques ont toutes été franchies en dernier ressort par les votes des Assemblées Générales de l'Archevêché. Y compris celle, douloureuse sur l'instant pour le métropolite Euloge, celui là même qui a été l'inspirateur et le fondateur de l'Archevêché, et qui a pensé que le moment était venu de pouvoir réintégrer le patriarcat de Moscou en 1946. Mais il n'a pas été suivi.
Mais cet épisode très particulier, suscité par l'enthousiasme exalté de l'après-guerre n'annule d'aucune manière le message pastoral missionnaire du métropolite Euloge dont l'Archevêché demeure aujourd'hui le dépositaire et qu'il lui revient de faire perdurer.

*« Dans le cadre des dogmes et des canons de l'église, la liberté de l'Eglise est son élément fondamental, la voix de Dieu qui résonne en elle : peut-on la restreindre, la faire taire ? La restriction et la suppression de cette voie conduisent à l'esclavage spirituel. Dans la vie ecclésiastique apparaît la crainte de la liberté de parole, de pensée, de créativité spirituelle, on observe une tendance au légalisme pharisaïque, au culte de la forme et de la lettre, - tout cela sont des signes de la liberté ecclésiastique fanée, de l'esclavage, alors que l'église du Christ est une entité pleine de vie, éternellement jeune, fleurissante, fructueuseLe combat le plus acharné de toute ma vie a été celui pour la liberté de l'Eglise. Une idée lumineuse, chère à mon âme....
(...) En dehors de la liberté ecclésiastique, il n'y a ni vie ecclésiastique vivante ni bon pastoralat. Je voudrais que les paroles sur la liberté du Christ touchent le cœur de mes enfants spirituels et qu'ils la préservent et la défendent contre toute atteinte, d'où que vienne la menace ,en gardant bien à l'esprit que la liberté spirituelle est le grand sanctuaire de la Sainte église. »*

Métropolite Euloge

